

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 août 2011

CP 11/08-26

L'an deux mil onze, le 26 août à 15 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à la mairie de Monclar-de-Quercy sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Roger, Hébral, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Absents ayant donné procuration de vote : MM. Gonzalez, Descazeaux, Roset et Marty ;

**LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
EN TARN-ET-GARONNE**

Contexte

Le Département, via la Médiathèque départementale et un certain nombre de bibliothèques du réseau départemental participent pour la troisième année, au mois du film documentaire. Cette manifestation nationale a lieu tous les ans au mois de novembre. Elle a pour but de faire connaître, de valoriser et de diffuser le film documentaire de création.

Dans le cadre de cette manifestation, une programmation est élaborée autour d'une thématique commune. Les séances sont entièrement gratuites et accessibles à tout type de public. L'organisation en est confiée à la Médiathèque départementale en tant que coordinatrice du travail en réseau sur le département, dans l'optique de sensibiliser le public à la richesse du cinéma documentaire.

Programmation

• *Principe*

Responsable de la programmation et de l'organisation des projections, le Département intervient en qualité de coordonnateur en charge de la disponibilité et de l'équipement des lieux, des rapports avec les intervenants professionnels et les collectivités partenaires.

Les droits de projection publique ont été négociés auprès des ayant droits et sont à la charge du Département pour les séances organisées par la Médiathèque départementale, et des collectivités partenaires (communes, communautés de communes), pour celles organisées par les bibliothèques du réseau.

Les séances de projection sont programmées aux dates et lieux mentionnés ci-après :

- Le samedi 5 novembre 2011 à 20h30 à Montauban
« La tumultueuse vie d'un déflaté » de Camille Plagnet
- Le mercredi 9 novembre 2011 à 20h00 à Nègrepelisse
« Vieillir femme » de Cloé Huntzinger
- Le jeudi 10 novembre 2011 à 20h30 à Montpezat de Quercy
« Je m'appelle Garance » de Jean-Patrick Lebel
- Le vendredi 11 novembre 2011 à 17h30 à Caylus
« La cuisine en héritage » de Mounia Meddour Gens
- Le samedi 12 novembre 2011 à 20h30 à Montech
« Nicolas Bouvier : le hibou et la baleine » de Patricia Plattner
- Le mercredi 16 novembre 2011 à 20h00 à Nègrepelisse
« Paul dans sa vie » de Rémi Mauger
- Le jeudi 17 novembre 2011 à 20h30 à Caussade
« Voir ce que devient l'ombre » de Matthieu Chatellier
- Le vendredi 18 novembre 2011 à 20h30 à Parisot
« Le temps de quelques jours » de Nicolas Gayraud
- Le samedi 19 novembre 2011 à 17h00 à Lafrançaise
« Le meilleur vin de Chine » de Olivier Pousset
- Le mardi 22 novembre 2011 à 20h30 à Saint-Nicolas-de-la-Grave
« La maison neuve » de Ariane Doublet
- Le jeudi 24 novembre 2011 à 14h00 (séance pour les scolaires) et à 20h00 (séance tout public) à Labastide-Saint-Pierre
« L'homme aux trois visages » de Bruno Gaultier et Jean-Luc Galvan
- Le vendredi 25 novembre 2011 à 20h30 à Lauzerte
« Joséphine Baker en couleur » de Yves Riou et Philippe Pouchain
- Le samedi 26 novembre 2011 à 20h30 à Saint-Antonin-Noble-Val
« Dix-sept ans » de Didier Nion
- Le mercredi 30 novembre 2011 à 20h30 à Varen
« Bon-papa » de Leila Férault

• *Modalités*

La participation à l'opération du mois du film documentaire suppose que soient mises en œuvre des modalités de promotion de nature à valoriser le genre cinématographique et à développer une offre culturelle de proximité.

Une des modalités consiste à réaliser une animation des séances par une analyse cinématographique et critique du film et un échange avec le public.

Un partenariat a été engagé à ce titre, avec l'Association « Le Fond et la Forme », au vu de son savoir-faire en matière de cinéma documentaire et de son implication dans l'organisation des « hivernales du documentaire ».

Le partenariat se décline au travers d'une convention de coanimation culturelle définissant les moyens mis en œuvre par l'Association, les dates et lieux de participation et la contribution départementale à hauteur de 2155 Euros.

La seconde modalité prend la forme de l'organisation d'une conférence-débat en présence du réalisateur venant présenter son film et répondre aux questions du public.

Un contrat a été négocié avec la société de production « Ardèche Images Production » en charge des relations avec le réalisateur Camille Plagnet. Ce dernier sera présent lors de la projection de son film « La tumultueuse vie d'un déflaté » pour la soirée d'ouverture du Festival, le samedi 5 novembre à 20h30, à l'Espace des Augustins.

Le contrat joint au dossier organise les conditions de participation de la société sur la base d'honoraires fixés à 450 Euros.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve, les modalités de participation du Conseil Général à l'opération « le mois du film documentaire en Tarn-et-Garonne » telles que présentées :
 - . réalisation d'une animation des séances par une analyse cinématographique et critique du film et un échange avec le public,
 - . organisation d'une conférence-débat en présence du réalisateur venant présenter son film et répondre aux questions du public ;

- Autorise, à cet effet, Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Département :
 - . la convention de coanimation culturelle à intervenir avec l'Association « Le Fond et la Forme » définissant les moyens mis en œuvre par l'Association, les dates et lieux de participation et la contribution départementale à hauteur de 2155 Euros,
 - . le contrat d'animation d'une conférence-débat avec la société « Ardèche Images Production » organisant les conditions de participation de la société sur la base d'honoraires fixés à 450 €, pour la projection du film de Camille Plagnet « la tumultueuse vie d'un déflaté » prévue le 5 novembre à 20 H 30, à l'Espace des Augustins,
- Précise que les dépenses correspondantes seront imputées à l'article 6185, sous-fonction 313 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,